



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement
Installations classées pour la protection de l'environnement**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE LA CENSE
COMMUNE DE SAINT-ANDRE-FARIVILLERS**

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique environnementale DU 17 NOVEMBRE 2021 AU 17 DÉCEMBRE 2021** sur le projet de la **Société PARC ÉOLIEN OISE 2** d'exploiter le parc éolien de la Cense implanté sur la commune de **SAINT-ANDRE-FARIVILLERS**.

1. L'enquête publique environnementale porte sur la construction et l'exploitation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs d'une hauteur en bout de pale de 150 m, d'une puissance unitaire maximale de 3 MW, soit une puissance totale maximale de 12 MW et de deux postes de livraison, relevant de la rubrique n° 2980 pour l'activité soumise à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Jean-Louis SEVEQUE, docteur en géochimie, expert auprès des juridictions est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, mairie de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS, pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- **Mercredi 17 novembre 2021 de 14h00 à 17h00**
- **Judi 25 novembre 2021 de 17h00 à 20h00**
- **Samedi 4 décembre 2021 de 9h00 à 12h00**
- **Judi 9 décembre 2021 de 17h00 à 20h00**
- **Vendredi 17 décembre 2021 de 13h00 à 16h00**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans, les annexes, l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire à cet avis sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la mairie de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

Ansauvillers, Bacouël, Beauvoir, Bonvillers, Breteuil, Bucamps, Campremy, Catillon-Fumechon, Chepoix, Gannes, La Hérelle, Le Quesnel-Aubry, Montreuil-sur-Brèche, Mory-Montcrux Nourard-le-Franc, Noyers-Saint-Martin, Quinquempoix, Sainte-Eusoye, Saint-Just-en-Chaussée, Tartigny, Thieux, Troussencourt, Vendeuil-Caply, Wavignies.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans la mairie de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS,
- par courrier adressé à la commune de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :
<https://www.registredemat.fr/cense-saf>
- par courrier électronique adressé à :
eolfi-cense-saf@registredemat.fr

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Monsieur Youssef EL HAYANI - chef de projet éolien - Tél. : 06 45 71 53 17 - Mail : y.el-hayani-taib@shell.com - Société Parc Éolien Oise 2 - , 10 place de la Catalogne - 75014 Paris, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.